



éole-info

Energie éolienne: les faits No 16 | Mars 09

Loi sur l'éolien: une fausse bonne idée!

Donner à l'Etat la mainmise sur le vent: c'est le but du projet de loi sur l'énergie éolienne déposé en automne dernier par les Verts au Grand Conseil neuchâtelois. Pour exploiter la force du vent, il faudrait demander une concession au canton. Une mesure censée encadrer un développement jugé anarchique, mais qui risque surtout d'entraver la réalisation des objectifs de la politique énergétique suisse.

L'eau et le vent, même combat? Ce parallèle audacieux, les Verts neuchâtelois n'hésitent pas à le tracer dans leur projet de loi sur l'énergie éolienne. Le texte s'inspire en effet des dispositions qui régissent l'exploitation de la force hydraulique. Quiconque veut construire une centrale hydroélectrique doit demander préalable-

Prise au mot

«Des gens intelligents ont eu des idées intelligentes, en associant visions d'avenir et rigueur économique. (...) La loi (sur les énergies renouvelables) a favorisé ... l'émergence d'entreprises de taille moyenne d'un genre nouveau. Elle a notamment permis à l'énergie éolienne de prendre son envol. Et elle nous a démontré que les énergies renouvelables sont l'un des piliers sur lesquels nous pouvons bâtir notre avenir énergétique.»

La chancelière allemande Angela Merkel a tiré un bilan de 18 ans d'application de la loi sur les énergies renouvelables. [Source](#).

ment une concession à l'Etat. Personne ne conteste cette règle: il faut tenir compte, en effet, de tous ceux qui sont installés en aval, le long du cours d'eau. Mais là s'arrête la comparaison: rien, dans ce qui précède, ne justifie l'octroi d'une concession pour exploiter l'énergie éolienne. Le vent souffle où il veut et son utilisation pour la production d'électricité ne lèse personne.

A qui appartient le vent?

Si le projet de loi était accepté tel quel, l'Etat de Neuchâtel deviendrait, de fait, le propriétaire des vents qui parcourent son territoire. Cette perspective posant de nombreuses questions d'ordre juridique, l'administration cantonale a demandé un avis de droit. «Il s'agira notamment», explique André Simon-Vermot, chef du Service juridique cantonal, «de déterminer jusqu'à quelle hauteur va

la propriété du sol.» Le droit suisse est muet à ce sujet. Tout au plus existe-t-il une jurisprudence fixant un seuil au-dessous duquel le survol par un aéronef constitue une atteinte à la propriété. L'expert mandaté devrait rendre ses conclusions d'ici la fin du mois de mars. Autant dire qu'elles sont attendues avec impatience.

Une procédure complexe

A l'heure actuelle, le développement d'un projet éolien en Suisse implique une procédure de longue haleine. Introduire, comme le réclament les Verts neuchâtelois, l'obligation de demander une concession ne ferait qu'ajouter un étage de plus à un dispositif déjà complexe. Avec des émoluments supplémentaires à la clé. Le parcours du combattant effectué par le projet du Crêt-Meuron (NE) est emblématique: même si le jugement positif du Tribunal fédéral de 2006, combiné à la nouvelle législation sur l'énergie, a suscité un regain d'intérêt des investisseurs, l'éolien reste un domaine hyperréglementé. Avec les garde-fous existants, une prolifération incontrôlée des installations sur nos montagnes n'est pas pour demain.

Initiative privée

Autre problème posé par le projet de loi: l'art. 18 prévoit d'accorder la priorité aux collectivités publiques. L'Etat peut même se réserver l'exploitation d'un site sur lequel des mesures du vent ont été faites ou en confier l'exploitation à un tiers offrant des conditions plus avantageuses (art. 10, al. 2). Même si le porteur du projet est indemnisé, voilà qui risque de refroidir les investisseurs. Cette disposition fait tiquer Christian Weber, coordinateur du projet de la Joux-du-Plâne (NE), lancé par un groupe d'agriculteurs: «Cela risque de décourager toute initiative privée de développement de projet éolien.»

Or le développement de l'éolien, en Suisse comme ailleurs, repose en grande partie sur l'initiative privée. Il ne faut pas se méprendre sur le sens à donner à ce terme. L'approche que défend Christian Weber, agriculteur biologique aux Vieux-Prés, sur les hauteurs du Val-de-Ruz (NE), n'a pas grand-chose à voir avec les visées de multinationales que certains craignent de voir s'implanter sur nos pâturages. Elle s'inspire plutôt des parcs éoliens citoyens (Bürgerwindparks) qui ont fleuri en Allemagne grâce à des souscriptions lancées auprès de la population. Un exemple de ce type de démarche devrait aboutir bientôt à Saint-Brais (JU), où deux éoliennes seront mises en service en 2009, grâce au soutien de plus de 400 personnes ayant pris part au financement du projet.

Intéresser les acteurs locaux

Pour le conseiller national Laurent Favre, président de Suisse Eole, «le développement de l'exploitation du vent doit profiter aux acteurs locaux et régionaux. Ces derniers devraient donc être associés aux projets de manière à bénéficier également de leurs retombées financières. C'est en ce sens qu'il faudrait légiférer». En revanche, Laurent Favre ne voit pas pour quelle raison les cantons devraient prélever leur écot au passage. D'autant plus qu'ils ont déjà la maîtrise de toute la procédure d'autorisation.

Pour l'instant, le projet est entre les mains de la Commission législative du Grand Conseil. Il ne sera sans doute pas soumis au vote avant les prochaines élections cantonales, qui auront lieu le 5 avril prochain. L'assemblée qui sortira alors des urnes portera une lourde responsabilité, car le texte sur lequel elle devra se prononcer risque de créer un dangereux précédent. En effet, si elle part sans doute d'une bonne intention, la proposition des Verts neuchâtelois irait très certainement à fins contraires. La définition même de ce qu'il est convenu d'appeler une «fausse bonne idée».

Quatre questions à...

Alain Bourqui

Né en 1954 dans le canton de Fribourg, étu- des d'ingénieur électricien et physicien EPFL. Après avoir travaillé quelques années au bu- reau d'ingénieur Bonnard et Gardel à Lau- sanne puis chez le constructeur de lignes aériennes Arnold à Ecublens, entre en 1985 à la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ), dont il est directeur général. Membre du Parti libéral vaudois, il a été conseiller municipal à l'Abbaye et député au Grand Conseil. Alain Bourqui habite Le Pont.



1. Votre société projette la construction d'un parc de dix éoliennes de 2 MW chacune à proximité du col du Marchairuz. Une fois les installations mises en service, quelle sera la part de l'énergie éolienne dans l'approvisionnement électrique de la vallée de Joux?

En termes de bilan, cette part sera de 100%.

Notre parc éolien devrait en effet produire quelque 45 millions de kWh par année, ce qui correspond à la consommation totale d'électricité de la vallée, industrie et ménages compris. Bien entendu, nos trois communes ne fonctionnent pas en vase clos: nous sommes reliés au réseau et, par conséquent, nous continuerons d'importer de l'électricité, notamment les jours sans vent. Mais l'important, c'est que nous produirons ainsi une quantité de courant correspondant à l'équivalent de la consommation de tous nos abonnés. La SEVJ deviendra ainsi le premier distributeur et producteur de Suisse à couvrir la totalité de ses besoins grâce à l'énergie éolienne.

2. Quels sont les avantages d'une production décentralisée pour une région comme la vôtre?

En produisant toute l'électricité que nous consommons, nous montrons que nous pouvons mettre en valeur la seule matière première que possède en suffisance la Vallée de Joux, à savoir le vent. Nous réalisons également des économies au niveau du transport. Enfin, la production décentralisée de courant constitue un plus en termes d'image.

3. Le tarif actuel de la rétribution au prix coûtant (20 ct./kWh) permet-il d'assurer la viabilité de votre projet?

Il se serait certainement souhaitable que ce tarif soit réajusté, mais il devrait néanmoins nous permettre d'amortir les installations.

4. Quel accueil la population et les entreprises ont-elles réservé à votre projet?

Je suis étonné en bien par l'excellent accueil, tant de la part de la population que des entreprises. On nous demande souvent des nouvelles de l'avancement du projet. La population de la vallée est proche de la nature et sensible à sa conservation. La construction de ce parc d'éoliennes s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée il y a plusieurs années: soucieux de préserver l'environnement et le cadre de vie, nous avons consenti un investissement important pour enterrer toutes nos lignes à moyenne tension.



Xavier Lonfat (1964–2008)



Le Watt d'Or 2009 remis à Nicolas Mettan

éole-info

Brèves

Xavier Lonfat n'est plus

C'est avec une immense tristesse que Suisse Eole a appris le décès d'un de ses membres les plus actifs, Xavier Lonfat, suite à un arrêt cardiaque survenu dans la nuit du 24 décembre dernier. Né à Martigny, où il a grandi, Xavier Lonfat a fait ses études d'ingénieur à l'EPFL, suivies d'un master en urbanisme à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées à Paris et d'un MBA à l'Université de Genève. Il s'est ensuite établi à Paudex (VD) où il a ouvert avec sa femme un bureau d'ingénieurs, DMP Conseil, spécialisé dans la planification des transports et le conseil en mobilité et aménagement du territoire. A ce titre, il intervenait comme expert auprès du programme SuisseEnergie pour les communes et de la Fondation Centime Climatique.

Mais les préoccupations environnementales de Xavier Lonfat ne se limitaient pas aux transports. Depuis longtemps, il se demandait comment contribuer à la lutte contre les émissions de CO2 dans le domaine de la production d'énergie. L'idée a peu à peu

germé de mettre à profit l'excellente exposition aux vents de sa commune d'origine, Charrat. Il a donc pris langue avec les autorités communales et des propriétaires de terrains et a trouvé un site favorable à l'aménagement d'un parc éolien. Les mesures du vent se sont avérées concluantes (5 m/s) et la population a réservé un accueil favorable au projet. Des partenaires ont été trouvés, parmi lesquels Greenwatt, filiale du Groupe E, Energie de Sion Région et Sinergy (Martigny). Une première éolienne de 2 à 2,5 MW pourrait être mise en service dès 2011, suivie d'une ou deux autres.

Après avoir longé les éoliennes de Collonges et du Mont d'Ottan, déjà en place, les voyageurs qui passent le coude du Rhône verront sans doute, dans un proche avenir, une ou plusieurs éoliennes tourner entre Charrat et Saxon. Si ce beau projet se réalise, ce sera grâce à l'esprit visionnaire de Xavier Lonfat, qui connaissait bien la force du vent dans cette région depuis l'époque où, enfant, il parcourait les routes des environs à bicyclette.

Rétribution au prix coûtant: plafond atteint malgré la surréservation

La loi sur l'énergie attribue à l'éolien au maximum 30% du montant total disponible pour la rétribution au prix coûtant (RPC). A la fin octobre 2008, ce montant était déjà épuisé et le plafond atteint. Toutefois, la réalisation d'une bonne part des projets annoncés est incertaine, et ce principalement pour deux raisons: pour de nombreux projets, on ne dispose ni de bases de planification (plan directeur cantonal, plan d'affectation) suffisantes, ni d'études de faisabilité technique fiables. Pour faire face à cette situation, l'OFEN a augmenté provisoirement à 45% la part attribuée à l'énergie éolienne. Le répit a été de courte durée: le bol d'air apporté par cette

«surréservation» est désormais épuisé lui aussi. Conséquence: tous les projets annoncés à partir du 1er février sont inscrits sur une liste d'attente. D'où le risque d'un blocage du nouveau système d'encouragement, entraînant l'arrêt de projets dépendant du financement par la RPC. L'OFEN va donc chercher des solutions à plus long terme ces prochains mois. Parmi celles qui pourraient entrer en ligne de compte, on peut citer l'élévation ou la suppression du plafonnement ou encore la mise en place de quotas de production pour les distributeurs.

● Pour en savoir plus

Le Watt d'Or pour l'éolienne de Vernayaz

RhônEole s'est vu décerner le Watt d'Or 2009 pour la nouvelle éolienne du Mont d'Ottan à Vernayaz (VS). Ce prix, remis le 8 janvier dernier, distingue des contributions exceptionnelles dans le domaine de l'énergie. Suisse Eole adresse ses félicitations à la société qui exploite la plus grande et la plus puissante éolienne de Suisse. L'installation du Mont d'Ottan a des dimensions comparables à sa voisine de Collonges: même hauteur de moyeu mais 11 m de plus pour le diamètre du rotor, ce qui devrait lui assurer une production

supérieure d'un tiers. Son coût aussi s'est révélé plus important: 5,6 millions de francs, soit 1,1 million de plus, en raison de l'augmentation des prix des matières premières, du transport et de la demande pour ces installations. Jean-Marie Rouiller, membre du conseil d'administration de RhônEole, tire un bilan positif des six premiers mois d'exploitation, avec des résultats correspondant aux prévisions.

● Remise du prix: discours et photos

Fribourg et les Grisons améliorent leurs bases de planification

Le canton de Fribourg a présenté récemment son concept pour l'énergie éolienne. La démarche adoptée est celle de la planification positive: les critères d'évaluation des projets définis par la précédente étude, qui date de 1999, ont été affinés. Tous les sites pour lesquels un dossier a été déposé récemment auprès du canton ont été examinés, de même que d'autres emplacements potentiels. La différence entre les résultats des deux études témoigne des progrès accomplis par la technologie éolienne en une petite décennie: en 1999, le potentiel de l'ensemble du canton avait été estimé à 17 MW de puissance installée pour une production annuelle de 17 GWh. Aujourd'hui, si toutes les installations projetées sur des sites adéquats étaient réalisées, on obtiendrait une puissance installée

totale de 36 MW et une production annuelle de 90 GWh.

Le canton des Grisons a opté lui pour une approche négative, en définissant des critères d'exclusion: zones protégées cantonales (s'ajoutant aux zones nationales déjà prévues par le concept suisse), zones de captage des eaux et espaces naturels définis par le plan directeur. Les forêts ne sont pas exclues, pour autant que l'on puisse prouver la nécessité de choisir cet emplacement (implantation imposée par la destination de l'objet).

- [FR: pour en savoir plus et télécharger le concept](#)
- [GR: Guide pour les planificateurs et les autorités](#)
- [GR: Zones d'exclusion](#)

Assemblée de Suisse Eole: Soleure et le Valais présentent leurs plans

Les cantons jouent le premier rôle dans l'attribution des permis de construire pour les installations éoliennes. A l'occasion de l'assemblée générale de Suisse Eole, Joël Fournier, du service valaisan de l'énergie, et Markus Schmid, de l'office soleurois de l'aménagement du territoire, exposeront la manière dont leurs cantons entendent gérer le développement de l'énergie éolienne et nous feront part de leur expérience en la matière.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 31 mars 2009, de 13h30 à 17h00 à l'Hotel Bern à Berne. Les membres de Suisse Eole recevront prochainement une invitation. Les invités sont également les bien-venus à l'assemblée et à la conférence qui suivra (à partir de 15h15). Prière de s'inscrire dans tous les cas d'ici au 25 mars au plus tard.

- [Inscription](#)

Deux nouveaux outils pour les projets éoliens

Comment s'y prendre pour lancer un projet éolien? Deux nouveaux guides paraissent simultanément, l'un en français, l'autre en allemand. Ils sont réalisés respectivement par Agridea, avec le soutien de sol-E Suisse, et par l'Union suisse des paysans (USP), en collaboration avec la HES Nordwestschweiz (FHNW). Tous deux s'adressent en priorité aux agriculteurs ainsi qu'aux associations ou aux communes désireuses de développer un projet citoyen. Mais les planificateurs professionnels y trouveront également une mine d'informations utiles.

Agridea: Classeur de fiches techniques sur les énergies renouvelables

Le classeur (env. 280 p., 65 fr.) donne des informations sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Il aborde donc l'exploitation de la force du vent sous ses aspects organisationnels,

économiques, techniques, écologiques, politiques et juridiques. Agridea prépare une version informatique dont on pourra télécharger les chapitres séparément.

- [Commande](#)

USP/FHNW: Praktischer Leitfaden Windenergie

De nombreux paysans envisagent de se lancer dans la production d'énergie à côté de leurs activités agricoles. Quelles sont les conditions à remplir? De quoi faut-il tenir compte? Quels sont les coûts? Le guide répond à ces questions et accompagne les développeurs de projet étape par étape dans une démarche d'entrepreneur. Doté de nombreux liens utiles, le document (PDF, 27 p.) peut être téléchargé gratuitement sur le site de l'USP.

- [Télécharger](#)

La recherche éolienne sur Internet

Le programme de recherche de l'OFEN encourage le développement de l'énergie éolienne. Il se fonde sur les expériences faites dans l'exploitation d'installations et vise à optimiser celle-ci. Il poursuit principalement les objectifs suivants:

- déterminer les pertes et les périodes d'arrêt dues au gel, définir des mesures et les évaluer;
- diminuer les coûts de production en améliorant le rendement, la disponibilité des installations et la précision des prévisions de production;
- diminuer les coûts de construction et de planification en réduisant la durée de réalisation et en améliorant le taux d'acceptation des projets.

Le programme entend compléter les projets de recherche privés et publics en comblant certaines lacunes, en encourageant le

développement de technologies prometteuses et en présentant les progrès accomplis afin d'améliorer leur diffusion. Les aspects environnementaux ne sont pas laissés de côté, dans la perspective de réduire, voire de neutraliser l'impact des énergies renouvelables.

La version française du site du programme de recherche de l'OFEN est actuellement en construction. Les **informations** ne sont disponibles pour l'instant qu'en allemand.

La **banque de données** du programme de recherche sur l'énergie éolienne donne accès à un certain nombre de documents, en allemand ou en anglais.



Forum éolien: le conseiller national L. Favre ...



...et C. Schmid, président de l'ElCom



2008: une croissance exponentielle pour l'éolien!

L'annuaire éolien sur Internet

Vous avez besoin de conseils? Vous recherchez un partenaire commercial? L'annuaire de Suisse Eole vous envoie à la bonne adresse. Cette banque de données permet de trouver facilement planificateurs, fabricants et exploitants d'éoliennes. L'inscription est gra-

tuite pour les membres de Suisse Eole et coûte 100 francs pour les non-membres. Une occasion à saisir!

- [S'inscrire dans l'annuaire](#)

«20 centimes, c'est trop peu!» : le forum de Suisse Eole

Le niveau insuffisant des tarifs d'injection est le souci premier des développeurs de projets. Le marché du courant vert offre certes une alternative, mais limitée et incertaine, donc insuffisante pour réaliser tout le potentiel éolien de la Suisse. Le forum organisé par Suisse Eole le 21 novembre dernier a permis d'esquisser des solutions. Dans leurs interventions, tant Carlo Schmid, président de l'ElCom, que Michael Kaufmann, sous-directeur de l'OFEN, ont affirmé que le chemin le plus sûr pour parvenir à une correction des tarifs ne passe par des recours mais par une révision des dispositions d'application de l'ordonnance sur l'énergie. Suisse Eole y travaille déjà en collaboration avec les services compétents.

D'autres thèmes ont été abordés comme le choix des sites et l'adhésion du public. L'intégration des éoliennes dans le paysage

mérite d'être affinée dans le but d'améliorer les chances d'acceptation des projets. Comme l'a rappelé Robert Horbaty, directeur de Suisse Eole, chaque acteur et chaque projet concourent à l'image de l'énergie éolienne dans son ensemble.

La manifestation a rassemblé plus de 80 personnes de divers horizons: développeurs de projets, planificateurs, investisseurs, distributeurs, responsables politiques, représentants des autorités, des organisations professionnelles et des associations de défense de l'environnement, journalistes et chercheurs.

- [Interventions et autres informations](#)

Conférence internationale sur le gel et les éoliennes à Andermatt

Dans les zones arctiques et les régions de montagne, le gel pose des problèmes épineux aux planificateurs et aux exploitants d'éoliennes. Le phénomène affecte également les lignes électriques, les stations météorologiques et les transports par câble. L'International Workshop on Atmospheric Icing of Structures (IWAIS) a lieu depuis 1982, alternativement en Europe, en Amérique du Nord et au Japon. Pour sa 13^e édition, il se tiendra pour la première fois en

Suisse, du 8 au 11 septembre 2009 à Andermatt. Pour les acteurs locaux de l'éolien, c'est une occasion unique de s'informer sur les plus récentes avancées technologiques et l'état des recherches dans le monde entier.

- [Pour en savoir plus](#)



Conférence sur le gel: une première suisse



L'éolien a créé 154 000 emplois dans l'UE.

Croissance record en 2008

L'année 2008 a battu tous les records, avec des nouvelles installations représentant une puissance cumulée de 27 000 MW. La croissance a été quant à elle de 28,8%, ce qui situe 2008 au-dessus de la moyenne des dix dernières années. C'est aux Etats-Unis que cette croissance a été la plus forte, ainsi qu'en Chine et en Inde. Les USA ont aussi détrôné l'Allemagne en se plaçant au premier rang mondial pour la puissance installée.

L'UE possède environ la moitié des quelque 120 000 MW de puissance installée dans le monde. En 2007, l'énergie éolienne avait déjà supplanté tous les autres modes de production sur le plan des nouvelles capacités. Cette tendance s'est poursuivie en 2008: 43% des centrales électriques construites dans les pays de l'UE fonctionnent avec le vent. Ce qui représente une puissance totale de

64 949 MW et une production moyenne annuelle de 142 TWh, soit 4,2% de la consommation de l'UE. Par rapport au mélange conventionnel, cet apport permet d'éviter l'émission de 108 millions de tonnes de CO₂.

En Suisse, la puissance installée est montée à 13,57 MW grâce à la mise en service, à la fin mai 2008, de l'éolienne de Vernayaz, près de Martigny. D'où une production moyenne de quelque 20 millions de kWh.

- [L'énergie éolienne dans le monde \(gwec.net\)](http://gwec.net)
- [L'énergie éolienne dans le monde \(www.wwindea.org\)](http://www.wwindea.org)
- [L'énergie éolienne en Europe](#)
- [L'énergie éolienne en Suisse: état des lieux](#)
- [L'énergie éolienne en Suisse: perspectives](#)

Nouveaux objectifs éoliens pour l'UE

D'ici à 2020, l'Union européenne devra couvrir un tiers de sa consommation avec des énergies renouvelables. Un objectif ambitieux, la proportion étant actuellement de 15%. La part du lion devrait revenir à l'éolien, qui fournira 477 TWh (35%). Pour la première fois, les 27 Etats membres devront respecter des contraintes légales. Pour Christian Kjaer, directeur de l'Association européenne de

l'énergie éolienne (EWEA), «le Parlement et l'UE se sont ainsi dotés de la législation sur l'énergie la plus complète du monde».

- www.ewea.org

L'énergie éolienne assure 154 000 emplois dans l'UE

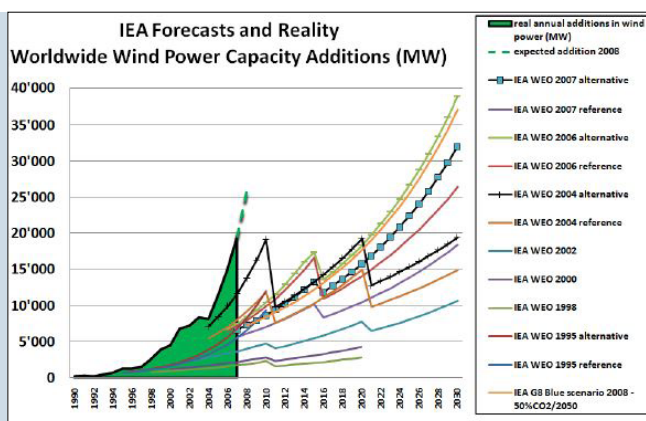
D'après une étude récemment publiée par l'EWEA, «Wind at work», 108 600 personnes travaillaient directement dans le secteur éolien en 2007 dans l'UE. Avec les emplois indirects, cela représente au total 154 000 postes à plein temps, soit une augmentation de 125% par rapport à 2002 (rapport de l'EWEA sur l'emploi éolien dans l'UE à 15). En moyenne, pas moins de 12 000 emplois ont été créés chaque année, ou 33 par jour. Autrement dit, chaque mégawatt installé donne du travail à 15 personnes.

Extrapolé à l'échelle de la planète, cela donne un total de 330 000 emplois: le nombre qui devrait exister en 2020 sur le seul

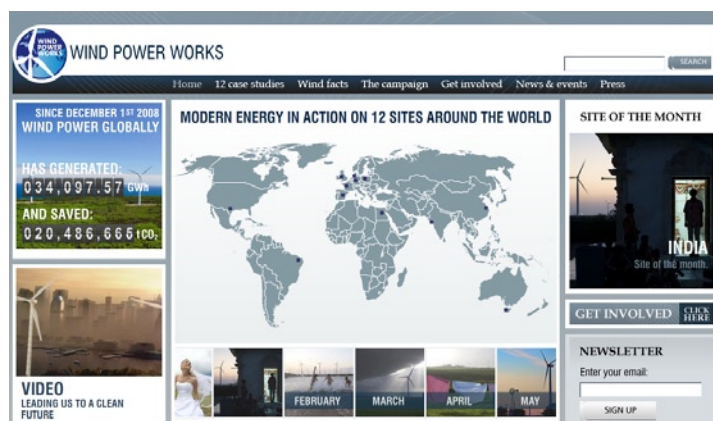
continent européen. La majorité (60%) des travailleurs du secteur sont employés par les fabricants d'éoliennes et de composants.

L'étude pointe du doigt la pénurie actuelle de personnel due à la croissance exceptionnelle de la branche. Les postes à responsabilité exigeant une grande expérience sont les plus difficiles à pourvoir. Ce problème n'est pas dû à la qualité des formations mais plutôt au manque d'intérêt pour les filières concernées.

- [Télécharger le rapport de l'EWEA \(en anglais\)](#)



Mieux que les prévisions de croissance de l'IEA



Préférer le vent au charbon pour réduire le CO₂

Le vent et le soleil dépasseront-ils les sources conventionnelles?

La part du solaire et de l'éolien représentera entre 23 et 65% de la production totale d'électricité dans le monde en 2025. Telle est la conclusion d'une étude de l'Energy Watch Group, un organe indépendant formé de scientifiques et de parlementaires européens. La proportion exacte dépend en partie de l'augmentation de la consommation et de la croissance future de l'éolien. Si celle-ci se poursuit à un même rythme que ces dernières années et si la consommation reste élevée, le vent et le soleil dépasseront les sources conventionnelles en 2025, comme le prévoit le scénario A de l'étude.

Quant aux sceptiques, l'étude les renvoie aux nombreuses prévisions erronées de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette dernière a dû à de multiples reprises corriger ses estimations à la hausse car elles étaient rapidement dépassées par la réalité.

Rudolf Rechsteiner, l'auteur de l'étude, identifie 16 facteurs clés du succès de l'énergie éolienne, parmi lesquels la gratuité et la disponibilité sans limites, dans le temps et dans l'espace, de la matière première, la stabilité des coûts pendant la durée de vie des installations, les avantages environnementaux et la diminution des prix que laisse espérer la courbe de croissance. Enfin, l'énergie éolienne crée des emplois et de la richesse, notamment dans des régions périphériques.

- [Télécharger l'étude \(en anglais\)](#)
- www.energywatchgroup.org

Campagne annuelle du GWEC: «L'énergie éolienne, ça marche!»

L'énergie éolienne peut faire beaucoup pour le climat! Tel est le message de la campagne «Windpower works» du GWEC, le Conseil mondial de l'énergie éolienne, destinée à préparer la suite de Kyoto. Entre les sommets de Poznan en 2008 et de Copenhague en 2009, un parc éolien est mis en vedette chaque mois, en Europe mais aussi aux Etats-Unis, en Australie, au Brésil, en Chine, en Inde et en Egypte. La campagne d'information s'adresse, directement et via

les médias, aux faiseurs d'opinion et aux décideurs. A voir sur le site internet de la campagne: le compteur qui affiche en permanence les chiffres de production de kWh éoliens et de réduction simultanée des émissions de CO₂.

- www.windpowerworks.net

éole-info

Agenda

31.3.2009 Assemblée générale de Suisse Eole

Berne, informations dans les brèves, [cliquer ici pour s'inscrire](#)

23.–26.4.2009 energissima

Le salon suisse des énergies renouvelables, Fribourg, www.energissima.ch

11.6.2009 Investir dans les renouvelables

Berne, 13–17 h, infos bientôt sur www.suisse-eole.ch

13.6.2009 Heitersberger Windfest

à l'occasion de la Journée mondiale du vent, Remetschwil, www.windenergie-heitersberg.ch

18.6.2009 Investir dans les renouvelables

Sargans, 13–17 h, infos bientôt sur www.suisse-eole.ch

25.6.2009 Investir dans les renouvelables

Lenzburg, 13–17 h, infos bientôt sur www.suisse-eole.ch

8.–11.9.2009 13th International Workshop on Atmospheric Icing of Structures

Andermatt, www.iwais2009.ch

17.–19.9.2009 Blue-Tech 09

Fachveranstaltung für effiziente und innovative Energielösungen, Winterthur, www.blue-tech.ch

1.–2.10.2009 European Conference on Green Power Marketing

Genève, www.greenpowermarketing.org

Manifestations en Suisse

Pour des raisons de place, seules les manifestations ayant lieu en Suisse figurent sur notre agenda. Vous trouverez également les rendez-vous à l'étranger sur le [site de Suisse Eole](#).

éole-info

Impressum

éole-info est envoyé par courriel trois fois par an aux membres de Suisse Eole et aux personnes intéressées.

S'abonner gratuitement et télécharger les anciens numéros

Anciens numéros: [Archives](#)

Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. www.suisse-eole.ch.

Rédaction et mise en page: ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, vent@ideja.ch. En collaboration avec Adequa Communication, La Chaux-de-Fonds.

Photos: page 1: Eole-RES (Montage), page 2: mis à disposition par SEVI, page 3: mis à disposition par X. Lonfat, OFEN, page 5: Bernard Gutknecht, World Wind Energy Association, page 6: Meteotest, EWEA, Seite 7: Energy Watch Group, Screenshot www.windpower-works.net

© 2009 Suisse Eole. Tous droits réservés.